

IV

**BUDGET**

DU

**MINISTÈRE DE LA JUSTICE**

**POUR L'EXERCICE 1907**

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1907 s'élève à . . . . .	fr.	29,474,900	»
Les crédits alloués pour 1906 montent à . . . . .		28,598,100	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	876,800	»

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante pour les deux sections du Budget :

## A. — Dépenses ordinaires :

Exercice 1907 . . . . .	fr.	27,574,900	»
— 1906 . . . . .		27,178,100	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	396,800	»

## B. — Dépenses exceptionnelles :

Exercice 1907 . . . . .	fr.	1,900,000	»
— 1906 . . . . .		1,420,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .		480,000	»

Soit en plus pour 1907 . . . . .	fr.	876,800	»
----------------------------------	-----	---------	---

L'augmentation des dépenses ordinaires et les propositions de dépenses exceptionnelles se justifient comme il suit :

## PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE 1<sup>er</sup>.

## ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service.*

Crédit demandé pour 1907. . . . .	fr.	600,000	»
— alloué pour 1906. . . . .		573,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	27,000	»

Cette somme doit servir, à concurrence de 16,000 francs, à payer des employés des prisons qui ont été détachés à l'Administration centrale pour

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

vérifier la comptabilité des prisons et dont les traitements ont été, jusqu'à ce jour, imputés sur le crédit de l'article 47 (*Fonctionnaires et employés des prisons*). Le surplus est destiné aux augmentations de traitement réglementaires.

ART. 5. — *Frais de route et de séjour et missions à l'étranger.*

Crédit demandé pour 1907. . . . .	fr.	15,000	»
— alloué pour 1906. . . . .		13,500	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	1,500	»

proposée à l'effet de mettre le crédit à la hauteur des besoins constatés.

## CHAPITRE II.

## ORDRE JUDICIAIRE.

ART. 8. — *Cours d'appel. — Personnel.*

Crédit demandé pour 1907. . . . .	fr.	1,480,000	»
— alloué pour 1906. . . . .		1,393,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	87,000	»

résultant de la création d'une chambre à la Cour d'appel de Bruxelles et de l'application des lois et règlements concernant les traitements.

ART. 9. — *Cours d'appel. — Matériel. — Indemnités aux greffiers pour le matériel des greffes.*

Crédit demandé pour 1907. . . . .	fr.	33,000	»
— alloué pour 1906. . . . .		33,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	2,000	»

nécessaire pour mettre le crédit à la hauteur des besoins constatés.

ART. 10. — *Tribunaux de première instance et de commerce. — Personnel.*

Crédit demandé pour 1907. . . . .	fr.	3,455,000	»
— alloué pour 1906. . . . .		3,370,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	85,000	»

résultant, d'une part, de la création de places de magistrats, de greffiers adjoints et d'employés dans plusieurs tribunaux, et, d'autre part, de l'application des lois et règlements concernant les traitements.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 12. — *Justices de paix et tribunaux de police. — Personnel.*

Crédit demandé pour 1907. . . . .	fr.	2,157,000	»
— alloué pour 1906. . . . .		2,168,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION. . . . .	fr.	11,000	»

résultant de l'application des lois et règlements concernant les traitements.

ART. 13. — *Justices de paix et tribunaux de police. — Indemnités aux greffiers pour le matériel des greffes.*

Crédit demandé pour 1907. . . . .	fr.	45,000	»
— alloué pour 1906. . . . .		42,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	3,000	»

nécessaire pour mettre le crédit à la hauteur des besoins constatés.

## CHAPITRE V.

## PALAIS DE JUSTICE.

ART. 21. — *Construction, réparation et entretien de locaux, etc. (Y compris une somme de 50,000 francs en charge temporaire.)*

La charge temporaire est maintenue en vue de la liquidation des subsides promis à la province du Hainaut pour les travaux d'agrandissement et de transformation des Palais de Justice de Mons et de Charleroi.

## CHAPITRE VII.

## CULTES.

ART. 27. — *Clergé supérieur du culte catholique.*

Crédit demandé pour 1907. . . . .	fr.	317,100	»
— alloué pour 1906 . . . . .		318,300	»
		<hr/>	
DIMINUTION. . . . .	fr.	1,200	»

résultant de l'application de la loi concernant les traitements.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 28. — *Clergé inférieur du culte catholique.*

Crédit demandé pour 1907. . . . .	fr.	5,974,000	»
— alloué pour 1906. . . . .		5,917,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	57,000	»

justifiée par la création de nouvelles places et par l'accroissement légal de certains traitements.

ART. 31. — *Culte protestant et anglican. — Subsidés pour frais du culte et dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1907. . . . .	fr.	13,000	»
— alloué pour 1906. . . . .		10,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	3,000	»

destinée à mettre le crédit à la hauteur des besoins constatés.

ART. 34. — *Subsidés aux provinces, aux communes et aux consistoires pour construction d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite. (Y compris une somme de 15,000 francs en charge temporaire.)*

Crédit demandé pour 1907. . . . .	fr.	25,000	»
— alloué pour 1906. . . . .		10,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	15,000	»

Cette augmentation, en charge temporaire, est destinée au paiement d'une première annuité du subside de fr. 54,465 59 promis pour la construction d'un temple anglican à Anvers.

## CHAPITRE VIII.

## BIENFAISANCE.

## Établissements de bienfaisance et d'alliés.

ART. 57. — *Frais de route et de séjour et indemnités de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des inspecteurs adjoints, ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection des dits asiles.*

Crédit demandé pour 1907. . . . .	fr.	15,000	»
— alloué pour 1906 . . . . .		14,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION . . . . .	fr.	1,000	»

proposée pour mettre le crédit en rapport exact avec le montant des charges qu'il doit couvrir.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Écoles de bienfaisance de l'État.

ART. 39. — *Écoles de bienfaisance de l'État. — Éèves mis à la disposition du Gouvernement.*

Crédit demandé pour 1907. . . . .	fr.	738,000	»
— alloué pour 1906. . . . .		762,200	»
		<hr/>	
DIMINUTION. . . . .	fr.	24,200	»

Une somme de 53,000 francs, montant des frais relatifs aux menus outils et aux matières premières pour la fabrication des objets par les élèves, doit être transférée à l'article 40. Mais, d'autre part, on prévoit que l'application du nouveau règlement des écoles de bienfaisance améliorant le régime des élèves, jointe à la hausse du prix des combustibles, entraînera, à charge de l'article 39, un accroissement de dépenses de 28,800 francs.

ART. 40. — *Écoles de bienfaisance de l'État. — Matériel. — Bâtiments et immeubles.*

Crédit demandé pour 1907. . . . .	fr.	353,000	»
— alloué pour 1906. . . . .		269,300	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	83,700	»

représentant : 1<sup>o</sup> le montant des frais relatifs aux menus outils et aux matières premières pour la fabrication des objets par les élèves, dépense transférée de l'article 39; 2<sup>o</sup> le coût de nouvelles machines pour les ateliers du fer et du bois à l'école de bienfaisance d'Ypres et les frais de réorganisation des ateliers des autres écoles.

ART. 41. — *Patronage des jeunes gens sortis des écoles de bienfaisance de l'État.*

Crédit demandé pour 1907. . . . .	fr.	42,000	»
— alloué pour 1906. . . . .		40,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	2,000	»

nécessitée par les mesures prises en vue d'encourager l'affiliation aux sociétés mutualistes.

## CHAPITRE IX.

PRISONS.

ART. 43. — *Entretien, habillement, couchage et nourriture des détenus, etc.*

Crédit demandé pour 1907. . . . .	fr.	1,080,000	»
— alloué pour 1906. . . . .		1,040,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	40,000	»

nécessitée par l'accroissement du nombre des journées d'entretien et par la hausse du prix des combustibles.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 47. — *Traitements des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1907. . . . .	fr.	1,481,000	»
— alloué pour 1906. . . . .		1,460,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	21,000	»

Les charges de l'article 47 sont réduites d'une somme de 16,000 francs, montant des traitements de cinq employés des prisons détachés à l'Administration centrale, dépense transférée à l'article 2. Mais, d'autre part, l'article 47 aura à supporter un surcroît de dépenses de 37,000 francs du chef des augmentations réglementaires de traitements et de la création de quelques places de gardiens de prison reconnues nécessaires.

ART. 50. — *Patronage des condamnés libérés.*

Crédit demandé pour 1907. . . . .	fr.	33,000	»
— alloué pour 1906. . . . .		30,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	3,000	»

destinée à mettre le Gouvernement à même d'accorder aux Comités de patronage les subsides reconnus nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

## DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

## CHAPITRE XIII.

## SERVICES DIVERS.

ART. 60 (ancien). — *Construction de prisons cellulaires à Audenarde et à Bruxelles. — Acquisition de terrains. — Plans. — Travaux de construction et de parachèvement.*

Crédit demandé : 400,000 francs.

Le nouveau crédit de 400,000 francs est destiné à la continuation des travaux de construction des prisons d'Audenarde et de Forest (Bruxelles).

ART. 61 (ancien). — *Construction d'une maison de refuge pour femmes.*

Crédit demandé : 200,000 francs.

Ce crédit, égal à celui porté au Budget de 1906, est destiné à la continuation des travaux de construction de la maison de refuge pour femmes située sur le territoire de Saint-André lez-Bruges.

**NOTE PRÉLIMINAIRE.**

**ART. 62 (ancien).** — *Travaux d'agrandissement aux écoles de bienfaisance de l'État. — Acquisition de terrains.*

Crédit demandé : 70,000 francs.

Le nouveau crédit est destiné à la continuation des travaux de construction aux écoles de bienfaisance de Moll, de Saint-Hubert et d'Ypres.

**ART. 63 (nouveau).** — *École de bienfaisance de Saint-Hubert. — Travaux de transformation ensuite du déplacement de la ferme.*

Crédit demandé : 130,000 francs.

Ce premier crédit est destiné à couvrir une partie du coût de travaux projetés dont le total est évalué à 400,000 francs.

**ART. 64 (ancien).** — *Église Notre-Dame, à Laeken. — Parachèvement.*

Crédit demandé : 400,000 francs.

Ce nouveau crédit est sollicité en vue de la continuation des travaux.

**ART. 65 (ancien).** — *Construction d'une nouvelle église pour la paroisse Saint-Martin, à Arlon.*

Crédit demandé : 300,000 francs.

Un premier crédit a été inscrit au Budget de 1906; un nouveau crédit de 300,000 francs sera nécessaire en 1907 pour le même objet.

**ART. 66 (nouveau).** — *École de bienfaisance de Namur. — Déplacement. Acquisition de terrains. — Plans. — Travaux de construction.*

Crédit demandé : 100,000 francs.

L'école de bienfaisance établie actuellement à Namur dans l'ancienne prison est mal installée. Le Gouvernement se propose de construire une nouvelle école dans une situation plus convenable, avec des installations répondant mieux à leur destination. Les terrains et les bâtiments de l'ancienne école, d'une valeur considérable, pourront être vendus au profit du Trésor.

**NOTE PRÉLIMINAIRE.**

ART. 67 (nouveau). — *École de bienfaisance de Ruysselede. — Travaux de transformation et matériel en vue de la réorganisation de l'enseignement professionnel.*

Crédit demandé : 150,000 francs.

Ce crédit est destiné à réaliser les améliorations proposées par la commission instituée en vue de la réorganisation de l'enseignement professionnel.

ART. 68 (nouveau). — *Institution royale de Messines. — Amélioration des locaux.*

Crédit demandé : 50,000 francs.

Le libellé de l'article indique suffisamment la destination du crédit.

ART. 69 (nouveau). — *Église des Saints-Pierre-et-Paul, à Ostende. Construction, en annexe, d'une chapelle funéraire destinée à recevoir le monument élevé à la mémoire de la première Reine des Belges; construction des clochers de l'église.*

Crédit demandé : 100,000 francs.

Cette somme ne constitue que le report d'une partie du crédit de 710,000 francs voté en 1905, lequel n'a pu être entièrement engagé pendant ladite année.

(10)

## PROJET DE LOI.

## WETSONTWERP.

**LÉOPOLD II,**

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de la Justice et des Finances et des Travaux publics et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances et des Travaux publics :

## ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1907 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de vingt-sept millions cinq cent septante-quatre mille neuf cents francs . . . . fr. 27,374,900 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de un million neuf cent mille francs . . . . . 1,900,000 »

Soit ensemble à la somme de vingt-neuf millions quatre cent septante-quatre mille neuf cents francs . fr. 29,474,900 » conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 6 octobre 1906.

**LÉOPOLD II,**

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstigen, Heil!

Op de voordracht van Onze Ministers van Justitie en van Financiën en Openbare Werken en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

## EENIG ARTIKEL.

De Begroting van het Ministerie van Justitie voor het dienstjaar 1907 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van zeven en twintig miljoen vijf honderd vier en zeventig duizend negen honderd frank. . . . . fr. 27,374,900 »

2° Voor de uitzonderlijke uitgaven, op de som van één millioen negen honderd duizend frank. . . . . 1,900,000 »

Te zamen op de som van negen en twintig miljoen vier honderd vier en zeventig duizend negen honderd frank . . . . . fr. 29,474,900 » overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel

Gegeven te Laeken, den 6<sup>o</sup> October 1906.**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre de la Justice,*

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Justitie,***J. VAN DEN HEUVEL.***Le Ministre des Finances  
et des Travaux Publics,**De Minister van Financiën  
en Openbare Werken,***C<sup>o</sup> DE SMET DE NAEYER.**

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1907.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>			
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>			
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>			
1	Traitement du Ministre . . . . .	21,000 »	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service . . . . .	600,000 »	
3	Matériel . . . . .	90,000 »	753,000 »
4	Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques. — Quote-part de la Belgique dans les frais de la Commission pénitentiaire internationale . . . . .	9,000 »	
5	Frais de route et de séjour et missions à l'étranger . . . . .	18,000 »	
<b>CHAPITRE II.</b>			
<b>ORDRE JUDICIAIRE.</b>			
6	Cour de cassation. — Personnel . . . . .	291,000 »	
7	Cour de cassation. — Matériel. — Indemnités au greffier pour le matériel du greffe . . . . .	5,200 »	
8	Cours d'appel. — Personnel . . . . .	1,480,000 »	
9	Cours d'appel. — Matériel. — Indemnités aux greffiers pour le matériel des greffes . . . . .	35,000 »	
10	Tribunaux de première instance et de commerce. — Personnel . . . . .	3,455,000 »	7,497,200 »
11	Tribunaux de première instance et de commerce. — Indemnités aux greffiers pour le matériel des greffes . . . . .	29,000 »	
12	Justices de paix et tribunaux de police. — Personnel . . . . .	2,167,000 »	
13	Justices de paix et tribunaux de police. — Indemnités aux greffiers pour le matériel des greffes . . . . .	45,000 »	

**BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN JUSTITIE  
VOOR HET DIENSTJAAR 1907.**

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.</b>			
<b>HOOFDSTUK I.</b>			
<b>HIDDENBESTUUR.</b>			
1	Jaarwedde van den Minister . . . . .	21,000 "	
2	Jaarwedden der ambtenaren, beambten en bedienden . . . . .	600,000 "	
3	Materieel . . . . .	90,000 "	735,000 "
4	Kosten voor opmaken en uitgeven van statistiekwerken. — Aandeel van België in de uitgaven van de Internationale Commissie der gevangenis	9,000 "	
5	Reis- en verblijfkosten en zendingen buiten 's lands . . . . .	15,000 "	
<b>HOOFDSTUK II.</b>			
<b>RECHTERLIJKE MACHT</b>			
6	Hof van verbreking. — Personeel . . . . .	291,000 "	
7	Hof van verbreking. — Materieel. — Vergoedingen aan den griffier voor het materieel der griffie . . . . .	5,200 "	
8	Hoven van beroep — Personeel . . . . .	1,480,000 "	
9	Hoven van beroep — Materieel — Vergoedingen aan de griffiers voor het materieel der griffies . . . . .	35,000 "	7,497,200 "
10	Rechtbanken van eersten aanleg en van koophandel — Personeel . . . . .	3,455,000 "	
11	Rechtbanken van eersten aanleg en van koophandel — Vergoedingen aan de griffiers voor het materieel der griffies . . . . .	29,000 "	
12	Vrederegerechten en politierechtbanken. — Personeel . . . . .	2,157,000 "	
13	Vrederegerechten en politierechtbanken. — Vergoedingen aan de griffiers voor het materieel der griffies . . . . .	45,000 "	

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE III.</b>			
<b>JUSTICE MILITAIRE.</b>			
14	Cour militaire. — Personnel. — Indemnités pour le service du secrétariat de l'auditeur général. . . . .	41,500 "	157,500 .
15	Cour militaire. — Matériel . . . . .	2,000 "	
16	Conseils de guerre. — Personnel . . . . .	100,000 "	
17	Conseils de guerre — Matériel . . . . .	8,000 "	
<b>CHAPITRE IV.</b>			
<b>FRAIS DE JUSTICE.</b>			
18	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police, y compris les frais des communications téléphoniques. (Les frais de transport des étrangers conduits à la frontière sont assimilés aux frais de justice et liquidés d'après les mêmes tarifs.) Frais de signification des arrêtés d'expulsion. (Crédit non limitatif) . . . . .	2,400,000 "	2,416,000 .
19	Traitements des exécuteurs des arrêtés criminels. . . . .	1,000 "	
20	Traitements des préposés à la conduite des voitures cellulaires. . . . .	15,000 "	
<b>CHAPITRE V.</b>			
<b>PALAIS DE JUSTICE</b>			
21	Construction, réparation et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix. — Mobilier du Palais de Justice de Bruxelles : confection, entretien et réparations. — Rémunération pour le service de l'entretien du mobilier du Palais de Justice de Bruxelles. — Mobilier des Cours d'appel de Gand et de Liège et des locaux des Conseils de guerre. (Y compris une somme de 50,000 francs en charge temporaire.) . . . . .	157,000 "	157,000 .
<b>CHAPITRE VI.</b>			
<b>PUBLICATIONS OFFICIELLES. — COMMISSIONS ET JURYS.</b>			
22	Traitements et salaires du personnel de la direction et des ateliers du <i>Moniteur</i> . . . . .	200,000 "	
23	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> , des <i>Annales parlementaires</i> , des <i>Comptes rendus des séances des Chambres</i> et travaux accessoires . . . . .	195,000 "	

## BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN JUSTITIE (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>HOOFDSTUK III.</b>			
<b>KRIJSGERECHT.</b>			
14	Krijsgerechthof. — Personeel. — Vergoedingen voor den dienst van het secretariaat van den auditeur-generaal . . . . .	41,500 *	
15	Krijsgerechthof. — Materieel . . . . .	2,000 *	
16	Krijgsraden. — Personeel . . . . .	106,000 *	157,500 *
17	Krijgsraden. — Materieel . . . . .	8,000 *	
<b>HOOFDSTUK IV.</b>			
<b>GERECHTSKOSTEN.</b>			
18	Gerechtskosten in lijfstraffelijke en boetstraffelijke zaken en in politiezaken, de kosten van mededeelingen per telefoon inbegrepen. (De kosten van vervoer der op de grens gebrachte vreemdeelingen worden met de gerechtskosten gelijkgesteld en volgens dezelfde tarieven vereffend.) Kosten van beteekening der uitdrijvingsbesluiten. (Onbepaald krediet.) . . . . .	2,400,000 *	
19	Jaarwedden van de uitvoerders der lijfstraffelijke vonnissen . . . . .	1,000 *	2,416,000 *
20	Jaarwedden der aangestelden tot begeleiding der celrijtuigen . . . . .	15,000 *	
<b>HOOFDSTUK V.</b>			
<b>PALEIZEN VAN JUSTITIE.</b>			
21	Opbouw, herstelling en onderhoud van lokalen. — Toelagen aan de provinciën en aan de gemeenten om haar te helpen behoorlijke lokalen te verschaffen voor den dienst der rechtbanken en der vredegerichten. — Meubelen van het Paleis van Justitie, te Brussel: vervaardiging, onderhoud en herstelling. — Vergelding voor den onderhoudsdienst der meubelen van het Paleis van Justitie, te Brussel — Meubelen der beroepshoven van Gent en Luik en van de lokalen der krijgsraden. (Inbegrepen eene som van 50,000 frank als tijdelijke last.) . . . . .	157,000 *	157,000 *
<b>HOOFDSTUK VI.</b>			
<b>OFFICIEELE UITGAVEN. — COMMISSIËN EN JURY'S.</b>			
22	Jaarwedden en dagloonen van het personeel van bestuur en werkhuisen van den <i>Moniteur</i> . . . . .	200,000 *	
23	Drukken van de <i>Versameling der wetten</i> , van den <i>Moniteur</i> , van de <i>Annales parlementaires</i> , van de <i>Beknopte Verslagen der handelingen van de Kamers</i> en bijkomende werken . . . . .	105,000 *	

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
24	Publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation et des jurys d'examen. — Matériel.	8,000 "	512,000 "
25	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le Royaume de Belgique.	9,000 "	
26	Traitements et indemnités d'employés attachés à la Commission royale de publication des anciennes lois . . . . .	10,000 "	
<b>CHAPITRE VII.</b>			
CULTES.			
27	Clergé supérieur du culte catholique . . . . .	317,100 "	7,344,500 "
28	Clergé inférieur du culte catholique . . . . .	5,074,000 "	
29	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes, les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo et l'ameublement des églises. . . . .	900,000 "	
30	Culte protestant et anglican. — Personnel. . . . .	80,900 "	
31	Culte protestant et anglican. — Subsides pour frais du culte et dépenses diverses . . . . .	15,000 "	
32	Culte israélite. — Personnel . . . . .	24,500 "	
33	Culte israélite. — Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues . . . . .	1,000 "	
34	Subsides aux provinces, aux communes et aux consistoires pour construction d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite. ( <i>Y compris une somme de 15,000 francs en charge temporaire.</i> ) . . . . .	25,000 "	
<b>CHAPITRE VIII.</b>			
BIENFAISANCE.			
<i>Établissements de bienfaisance et d'aliénés.</i>			
35	Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État. ( <i>Crédit non limitatif.</i> ) . . . . .	3,500,000 "	

## BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN JUSTITIE (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
24	Uitgeven van eene verzameling van onderrichtingen-omzendbrieven van het Departement van Justitie uitgegaan; drukken van voorwetsontwerpen en andere wetgevingsbescheiden; reiskosten en andere kosten van de leden der commissiën van wetgeving en der examenjury's. — Materieel . . . . .	8,000 .	512,000 .
25	Uitgeven van eene verzameling der oude wetten van de Oostenrijksche Nederlanden, van het prinsdom Luik en van andere landen welke grondgebied in het Koninkrijk België is begrepen . . . . .	9,000 .	
26	Jaarwedden en vergoedingen van beambten gehecht aan de Koninklijke Commissie voor het uitgeven der oude wetten . . . . .	10,000 .	
<b>HOOFDSTUK VII.</b>			
<b>EEREDIENSTEN.</b>			
27	Hoogere geestelijkheid van den katholieken eeredienst . . . . .	317,100 .	7,344,500 .
28	Lagere geestelijkheid van den katholieken eeredienst . . . . .	5,974,000 .	
29	Toelagen aan provinciën, gemeenten en kerkfabrieken voor de gebouwen tot den katholieken eeredienst dienende, daaronder begrepen de dubbeldienstige torens, de eeredienstkosten in de kerk van het kamp van Beverloo en de meubilering van de kerken. . . . .	900,000 .	
30	Hervormde en Anglicaansche eeredienst. — Personeel. . . . .	89,900 .	
31	Hervormde en Anglicaansche eeredienst. — Toelagen voor eeredienstkosten en verschillende uitgaven . . . . .	13,000 .	
32	Israëlitische eeredienst — Personeel . . . . .	24,500 .	
33	Israëlitische eeredienst. — Kantoorkosten van het centraal consistorie en onvoorziene uitgaven. . . . .	1,000 .	
34	Toelagen aan de provinciën, gemeenten en consistoriën tot oprichting van gebouwen aan den protestantschen en israëlitischen eeredienst gewijd. (Inbegrepen eene som van 13,000 frank als tijdelijke last) . . . . .	25,000 .	
<b>HOOFDSTUK VIII.</b>			
<b>WELDADIGHEID.</b>			
<i>Gestichten van weldadigheid en huizen voor krankzinnigen.</i>			
35	Kosten van onderhoud en vervoer van behoeftigen door de wet ten laste van den Staat gebracht. (Onbepaald krediet) . . . . .	3,500,000 .	

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
36	Subsides à accorder : 1° à titre extraordinaire à des communes, à des établissements de bienfaisance, à des institutions pour aveugles et sourds-muets et à des asiles d'aliénés ; 2° à titre de secours à des aliénés indigents et aux victimes de l'ophtalmie dite militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre . . . . .	150,000 »	
37	Frais de route et de séjour et indemnités de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des inspecteurs adjoints, ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection des dits asiles. . . . .	15,000 »	
<i>Écoles de bienfaisance de l'État.</i>			
38	Écoles de bienfaisance de l'État. — Personnel, y compris les frais de voyage des membres des comités d'inspection et des fonctionnaires et employés des dits établissements . . .	581,500 »	5,384,500 »
39	Écoles de bienfaisance de l'État. — Élèves mis à la disposition du Gouvernement . . .	738,000 »	
40	Écoles de bienfaisance de l'État. — Matériel. — Bâtimens et immeubles . . . . .	353,000 »	
41	Patronage des jeunes gens sortis des écoles de bienfaisance de l'État . . . . .	42,000 »	
42	Commission royale des patronages et de la protection de l'enfance . . . . .	5,000 »	
<b>CHAPITRE IX.</b>			
PRISONS.			
43	Entretien, habillement, couchage et nourriture des détenus. Transfert de certains détenus par correspondance extraordinaire et frais de voyage de leurs gardiens. — Articles de consommation et de transformation . . . . .	1,080,000 »	
44	Salaires des détenus. . . . .	190,000 »	
45	Confection et frais d'habillement et d'équipement des surveillants. — Armement du personnel . . . . .	23,000 »	
46	Frais de voyage des membres des commissions, des fonctionnaires et employés. . . . .	18,000 »	
47	Traitemens des fonctionnaires et employés . . . . .	1,481,000 »	3,150,200 »
48	Indemnité de logement de certains fonctionnaires et employés. . . . .	30,200 »	

## BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN JUSTITIE (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
36	Toelagen te verleenen : 1 <sup>o</sup> als buitengewone toelagen aan gemeenten, aan gestichten van weldadigheid, aan gestichten voor blinden en doofstommen en aan gestichten voor krankzinnigen; 2 <sup>o</sup> tot onderstand aan behoeftige krankzinnigen en aan de slachtoffers van militaire oogziekte, die geen recht hebben op pensioen of hulpgeld ten laste van het Departement van Oorlog. . . . .	150,000 »	
37	Reis- en verblijfskosten en vergoedingen van den algemeenen opziener der gestichten van weldadigheid en der huizen voor krankzinnigen, van de toegevoegde opzieners, alsmede van de leden en secretarissen van de comiteeten van toezicht dezer laatste gestichten .	15,000 »	
<i>Weldadigheidsscholen van den Staat.</i>			
38	Weldadigheidsscholen van den Staat. — Personeel, daaronder de reiskosten van de leden der comiteeten van toezicht en van ambtenaren en beambten dier gestichten . . . . .	581,500 »	5,384,500 »
39	Weldadigheidsscholen van den Staat. — Ter beschikking van de Regeering gestelde leerlingen . . . . .	738,000 »	
40	Weldadigheidsscholen van den Staat. — Materieel. — Gebouwen en onroerende goederen.	353,000 »	
41	Bescherming van jonge lieden die de weldadigheidsscholen van den Staat verlaten . . . . .	42,000 »	
42	Koninklijke Commissie der patronaten en tot bescherming der kindsheid. . . . .	5,000 »	
<b>HOOFDSTUK IX.</b>			
<b>GEVANGENISSEN.</b>			
43	Onderhoud, kleeding, slaapperief en voeding der gevangenen. Vervoer per buitengewone correspondentiën van zekere gevangenen, en reiskosten hunner bewakers. — Verbruik- en verwerkwaren . . . . .	1,080,000 »	
44	Werkloon der gevangenen . . . . .	190,000 »	
45	Maken en kosten van kleeding en uitrusting der wachters. — Wapening van het personeel.	23,000 »	
46	Reiskosten van de leden der commissiën, der ambtenaren en beambten . . . . .	18,000 »	
47	Jaarweden der ambtenaren en beambten. . . . .	1,481,000 »	3,150,200 »
48	Vergoeding voor huisvesting aan zekere ambtenaren en beambten.	50,200 »	

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
49	Frais d'impression et de bureau . . . . .	18,000 .	
50	Patronage des condamnés libérés . . . . .	35,000 .	
51	Mobilier : achat, confection et entretien. — Bâtiments : entretien et amélioration. — Loyer d'immeubles . . . . .	275,000 .	
<b>CHAPITRE X.</b>			
<b>FRAIS DE POLICE.</b>			
52	Mesures de sûreté publique . . . . .	60,000 .	60,000 .
<b>CHAPITRE XI.</b>			
<b>TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ, PENSIONS ET SECOURS.</b>			
53	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département . . . . .	40,000 .	
54	Pensions civiles. (Paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre, relatifs à l'exercice 1906 et aux exercices clos.) ( <i>Crédit non limitatif</i> ) . . . . .	20,000 .	
55	Pensions ecclésiastiques. (Paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre, relatifs à l'exercice 1906 et aux exercices clos.) ( <i>Crédit non limitatif</i> ) . . . . .	16,000 .	
56	Secours à des ministres des cultes . . . . .	30,000 .	142,000 .
57	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens magistrats, fonctionnaires, employés ou agents salariés des divers services ressortissant au Département, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse . . . . .	51,000 .	
58	Secours à accorder, en cas de situation malheureuse, pour frais de dernière maladie et de funérailles de magistrats, fonctionnaires, employés et agents salariés en activité de service ou à la retraite, des divers services ressortissant au Département . . . . .	5,000 .	
<b>CHAPITRE XII.</b>			
<b>DÉPENSES IMPRÉVUES.</b>			
59	Dépenses imprévues non libellées au Budget, y compris les dépenses résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir aux tribunaux . . . . .	19,000 .	19,000 .
<b>TOTAL . . . . . fr.</b>			<b>27,574,900 .</b>

## BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN JUSTITIE (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
49	Druk- en kantoorkosten . . . . .	18,000 *	
50	Bescherming van vrijgestelde veroordeelden . . . . .	35,000 *	
51	Meubelen : aankoop, maken en onderhoud. — Gebouwen : onderhoud en verbetering. — Huurprijs van gebouwen . . . . .	275,000 *	
<b>HOOFDSTUK X.</b>			
<b>POLITIEKOSTEN.</b>			
52	Maatregelen van openbare veiligheid . . . . .	60,000 »	60,000 *
<b>HOOFDSTUK XI.</b>			
<b>WEDDEN VAN BESCHIKBAARHEID, PENSIOENEN EN HULPVERLEENING.</b>			
53	Tijdelijke wedden van beschikbaarheid voor ambtenaren en beambten der onderscheidene van het Departement afhingende diensten . . . . .	40,000 »	
54	Burgerlijke pensioenen. (Betaling der termijnen verschenen vóór de inschrijving in het grootboek, betreffende het dienstjaar 1906 en de gesloten dienstjaren.) ( <i>Onbepaald krediet.</i> ) . . . . .	20,000 »	
55	Geestelijke pensioenen. (Betaling der termijnen verschenen vóór de inschrijving in het grootboek, betreffende het dienstjaar 1906 en de gesloten dienstjaren.) ( <i>Onbepaald krediet.</i> ) . . . . .	16,000 *	
56	Hulpverlening aan bedienaren der eerediensten . . . . .	50,000 *	142,000 *
57	Te verleen hulp, waar geen pensioen genoten wordt, aan voormalige magistraten, ambtenaren, beambten of bezoldigde agenten der onderscheidene van het Departement afhingende diensten, aan hunne weduwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeerden . . . . .	31,000 »	
58	Te verleen hulp, wanneer ongelukkige omstandigheden voorhanden zijn, wegens kosten van laatste ziekte en teraardbestelling van magistraten ambtenaren, beambten en bezoldigde agenten, in werkelijken dienst of op pensioen gesteld, der onderscheidene van het Departement afhingende diensten . . . . .	5,000 »	
<b>HOOFDSTUK XII.</b>			
<b>ONVOORZIENE UITGAVEN.</b>			
59	Onvoorziene uitgaven niet in de Begrooting beschreven, met inbegrip der uitgaven voor den aankoop van aan de rechtbanken te verstrekken boeken . . . . .	19,000 *	19,000 *
<b>TOTAAL. . . . . fr.</b>			<b>27,574,900 *</b>

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>			
<b>CHAPITRE XIII.</b>			
<b>SERVICES DIVERS.</b>			
60	Construction de prisons cellulaires à Audenarde et à Bruxelles. — Acquisition de terrains. — Plans — Travaux de construction et de parachèvement . . . . .	400,000 »	
61	Construction d'une maison de refuge pour femmes . . . . .	200,000 »	
62	Travaux d'agrandissement aux écoles de bienfaisance de l'État. — Acquisition de terrains.	70,000 »	
63	École de bienfaisance de Saint-Hubert. — Travaux de transformation ensuite du déplacement de la ferme . . . . .	150,000 »	
64	Église de Notre-Dame, à Laeken. — Parachèvement . . . . .	400,000 »	
65	Construction d'une nouvelle église pour la paroisse Saint-Martin, à Arlon . . . . .	300,000 »	1,900,000 »
66	École de bienfaisance de Namur. — Déplacement. — Acquisition de terrains. Plans — Travaux de construction . . . . .	100,000 »	
67	École de bienfaisance de Ruyssede. — Travaux de transformation et matériel en vue de la réorganisation de l'enseignement professionnel . . . . .	150,000 »	
68	Institution royale de Messines. — Amélioration des locaux . . . . .	50,000 »	
69	Église des S. S. Pierre et Paul, à Ostende. Construction, en annexe, d'une chapelle funéraire destinée à recevoir le monument élevé à la mémoire de la première Reine des Belges; construction des clochers de l'église . . . . .	100,000 »	
<b>TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE. . . . . fr.</b>			<b>20,474,900 »</b>

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 6 octobre 1906.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre de la Justice,*

**J. VAN DEN HEUVEL.**

*Le Ministre des Finances  
et des Travaux publics,*

**C<sup>te</sup> DE SMET DE NAEYER.**

## BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN JUSTITIE (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>TWEEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.</b>			
<b>HOOFDSTUK XIII.</b>			
VERSCHILLENDE DIENSTEN.			
60	Bouwen van celgevangenhuizen te Audenaerde en Brussel. — Aankoop van gronden. — Plans. — Werken tot aanbouw en voltooiing . . . . .	400,000 »	
61	Bouwen van een toevluchtshuis voor vrouwen . . . . .	200,000 »	
62	Vergrootingswerken in de weldadigheidsscholen van den Staat. — Aankoop van gronden.	70,000 »	
63	Weldadigheidsschool te Sint-Hubert. — Veranderingswerken ten gevolge van het verplaatsen der hoeve . . . . .	130,000 »	
64	Onze Lieve-Vrouw kerk van Laken. — Voltooiing . . . . .	400,000 »	
65	Bouwen van eene nieuwe kerk voor de parochie Sint-Martinus, te Aarlen . . . . .	300,000 »	1,900,000 »
66	Weldadigheidsschool te Namen. — Verplaatsing. — Aankoop van gronden. — Plans. — Bouwwerken . . . . .	100,000 »	
67	Weldadigheidsschool te Ruiselede — Veranderingswerken en materieel met het oog op de herinrichting van het beroeps onderwijs. . . . .	150,000 »	
68	Koninklijk gesticht te Meesen. — Verbetering der lokalen . . . . .	50,000 »	
69	Kerk der H. II. Petrus en Paulus, te Oostende. Optrek, als bijgebouw, eener bidkapel bestemd tot het ontvangen van het monument opgericht ter nagedachtenis van de eerste Koningin der Belgen; bouwen der torens van de kerk . . . . .	100,000 »	
TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN JUSTITIE. . . . fr.			29,474,000 »

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit  
van 6<sup>n</sup> October 1906.

**LÉOPOLD.**

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Justitie,*

**J. VAN DEN HEUVEL**

*De Minister van Financiën  
en Openbare Werken,*

**C<sup>te</sup> DE SMET DE NAEYER.**

(34)

**DÉVELOPPEMENTS**

**DU**

**BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE**

**pour l'exercice 1907**

---



## DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	.	.	21,000	21,000	
600,000	573,000	27,000	.	543,000	521,512 40	<p>(1) Application de l'article 3 de l'arrêté organique.</p> <p>(2) Application à deux directeurs généraux de l'article 3 de l'arrêté organique.</p> <p>(3) Un inspecteur général avec rang et traitement de directeur général et application de l'article 3 de l'arrêté organique.</p> <p>(4) Application à un directeur de l'article 3 de l'arrêté organique.</p> <p>(5) Application à un chef de division de l'article 3 de l'arrêté organique.</p> <p>(6) Deux contrôleurs avec rang et traitement de chef de division.</p> <p>(7) Application à deux chefs de bureau de l'article 3 de l'arrêté organique.</p> <p>(8) Id. à 1 sous-chef de bureau.</p> <p>(9) Id. à 4 commis de 1<sup>re</sup> classe.</p> <p>(10) Application de l'article 4 de l'arrêté ministériel du 8 septembre 1890.</p> <p>(11) Id à 2 messagers.</p> <p>(12) Id. à 1 nettoyeuse.</p>
621,000	594,000	27,000	.	564,000	542,512 40	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
			REPORT. . . fr.		
		<i>Matériel.</i>			
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, papiers, livres, reliures, etc. . . . .	fr.	45,000	»
	b.	Éclairage et chauffage . . . . .		18,000	»
	c.	Entretien de l'hôtel et des bureaux, achat et entretien des meubles . . . . .		27,000	»
4	»	Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques — Quote-part de la Belgique dans les frais de la Commission pénitentiaire internationale . . . . .			
5	»	Frais de route et de séjour et missions à l'étranger . . . . .			
		TOTAL DU CHAPITRE I <sup>er</sup> . . . . . fr.			
 <b>CHAPITRE II.</b>  <b>ORDRE JUDICIAIRE.</b>  <i>COUR DE CASSATION. — Personnel.</i>					
			NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.
		Premier président . . . . .	1	17,200	17,200
		Président de chambre. . . . .	1	13,975	13,975
		Conseillers . . . . .	15	11250 à 12150	174,050
		Procureur général. . . . .	1	16,500	16,500
		Avocats généraux . . . . .	2	12,000	24,000
		Greffier en chef. . . . .	1	9,900	9,900
		Greffiers adjoints . . . . .	2	5700 à 6000	11,950
		Secrétaire du parquet . . . . .	1	4,800	4,800
6	»	Commis — . . . . .	1	2,750	2,750
		Employés du greffe : traitements fixes . . . . .	3	1000 à 1800	4,400
		Messagers . . . . .	3	1600 à 2160	5,560
		Huissiers audienciers . . . . .	6	750	4,500
		Indemnités pour frais d'exécution des lois électorales . . . . .	»	»	500
		Indemnité pour le service du cabinet du premier président . . . . .	»	»	500
		Indemnité accordée au greffier en chef (loi du 25 novembre 1889). . . . .	»	»	100
		Indemnité pour dépenses accidentelles de greffe . . . . .	»	»	300
		Augmentations de traitements . . . . .	»	»	615
		<i>Matériel. — Indemnités au greffier pour le matériel du greffe.</i>			
		La Cour . . . . .	»	»	»
7	»	Le parquet . . . . .	»	»	»
		Dépenses éventuelles . . . . .	»	»	»
		Indemnités pour le matériel de greffe . . . . .	»	»	»
		A REPORTER. . . fr.			

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
621,000	594,000	27,000	»	564,000	542,512 40	
90,000	90,000	»	»	83,000	92,200 »	
9,000	9,000	»	»	9,000	8,824 15	
15,000	13,500	1,500	»	15,500	14,462 05	
755,000	706,500	28,500	»	671,500	657,998 58	
AUGMENTATION. . fr.		28,500				
291,000	291,000	»	»	289,000	282,591 94	
5,200	5,200	»	»	5,500	6,181 77	
296,200	296,200	»	»	294,500	288,773 71	



## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
296,200	296,200	.	.	294,500	288,773 71	
1,480,000	1,393,000	87,000	»	1,387,000	1,369,315 96	
35,000	53,000	2,000	»	33,700	33,402 74	
1,811,200	1,722,200	89,000	»	1,715,200	1,691,492 41	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1907

NUMÉRO des articles.	LITTE RA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
					REPORT. . . . . fr.	
		TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE. — <i>Personnel.</i>				
		Tribunaux de première instance.				
		1 <sup>re</sup> CLASSE. — <i>Bruzelles, Gand, Liège et Anvers.</i>				
		<i>Personnel.</i>				
	a.	Présidents . . . . .	4	9200 à 10100	38,800	1,410,925
		Vice-présidents . . . . .	17	7100 à 8000	125,700	
		Juges d'instruction . . . . .	21	6250 à 8050	143,850	
		Juges . . . . .	47	5000 à 6500	260,275	
		Procureurs du Roi . . . . .	4	9400 à 10100	39,475	
		Substituts . . . . .	32	5000 à 5600	168,750	
		Greffiers . . . . .	4	8400 à 9300	35,700	
		Greffiers adjoints. . . . .	32	3200 à 3500	204,375	
		Secrétaires des parquets. . . . .	4	4000 à 5200	18,400	
		Commis chefs des parquets . . . . .	7	2800 à 3600	22,600	
		Commis des parquets . . . . .	27	1200 à 2400	45,600	
		Huissiers audienciers . . . . .	23	400	9,200	
		2 <sup>o</sup> CLASSE. — <i>Arlon, Bruges, Charleroi, Courtrai, Dinant, Louvain, Mons, Namur, Nivelles, Tongres, Termonde, Tournai, Verviers et Hasselt.</i> — <i>Personnel.</i>				
	b.	Présidents . . . . .	14	8200 à 9400	119,325	1,423,400
		Vice-présidents . . . . .	14	6100 à 7600	90,725	
		Juges d'instruction . . . . .	27	5250 à 6750	157,825	
		Juges . . . . .	36	4500 à 6000	273,025	
		Procureurs du Roi . . . . .	14	7600 à 9100	114,375	
		Substituts . . . . .	34	4300 à 5700	160,250	
		Greffiers . . . . .	14	6300 à 7800	100,950	
		Greffiers adjoints. . . . .	61	3000 à 4800	251,725	
		Secrétaires des parquets. . . . .	14	3600 à 5700	65,400	
		Commis chefs des parquets . . . . .	6	2800 à 3600	20,000	
		Commis des parquets . . . . .	58	1200 à 2800	67,800	
		Huissiers audienciers . . . . .	30	300	15,000	
		Indemnités allouées à divers greffiers de tribunaux de première instance (loi du 25 novembre 1889). . . . .	»	»	6,700	
		3 <sup>o</sup> CLASSE. — <i>Audenarde, Furnes, Huy, Malines, Marche, Neufchâteau, Turnhout et Ypres.</i> — <i>Personnel.</i>				
10	c.	Présidents . . . . .	8	6600 à 8400	58,925	455,750
		Juges d'instruction . . . . .	9	4750 à 5950	48,850	
		Juges . . . . .	18	4000 à 5200	76,875	
		Procureurs du Roi . . . . .	8	6600 à 7800	60,000	
		Substituts . . . . .	9	4000 à 4500	57,675	
		Greffiers . . . . .	8	5000 à 6600	45,900	
		Greffiers adjoints. . . . .	17	2800 à 4000	55,675	
		Secrétaires des parquets . . . . .	8	3200 à 4400	30,250	
		Commis des parquets . . . . .	12	1200 à 2600	18,400	
		Huissiers audienciers . . . . .	16	200	5,200	
		A REPORTER. . . . . fr.				2,969,775

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906	DIFFERENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,811,200	1,722,200	89,000	*	1,715,200 *	1,691,492 41	
5,455,000	5,370,000	85,000	*	5,310,000 *	5,251,841 02	
5,266,200	5,092,200	174,000	*	5,025,200 *	4,943,553 43	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des develop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		REPORT. . . . . fr.				
		<b>Tribunaux de Commerce.</b>				
					REPORT. . . . . fr.	
					2,969,773	
d.		Greffiers de tribunaux de commerce de 1 <sup>re</sup> classe (Anvers et Bruxelles) . . . . .	2	10,900 à 12,000	22,900	156,325
		Greffiers adjoints de tribunaux de commerce de 1 <sup>re</sup> classe (Anvers et Bruxelles) . . . . .	6	6500 à 6900	59,000	
		Greffiers de tribunaux de commerce de 2 <sup>e</sup> classe (Gand et Liège) . . . . .	2	8,100	16,200	
		Greffiers adjoints de tribunaux de commerce de 2 <sup>e</sup> classe (Gand et Liège) . . . . .	2	1000 à 4500	8,300	
		Greffiers de tribunaux de commerce de 5 <sup>e</sup> classe (Alost, Bruges, Courtrai, Louvain, Mons, Namur, Ostende, St-Nicolas, Tournai et Verviers) . . . . .	10	4500 à 3900	49,925	548,900
		Indemnités à des personnes assumées en qualité de greffier . . . . .	"	"	500	
e.		Employés des greffes des tribunaux de première instance :				
		Traitements fixes . . . . .	128	100 à 2500	151,400	
		Emoluments et salaires . . . . .	"	"	58,000	
		Employés des greffes des tribunaux de commerce :				
		Traitements fixes . . . . .	61	100 à 4800	151,400	
		Emoluments et salaires . . . . .	"	"	10,000	
		Indemnités pour dépenses accidentelles du greffe . . . . .	"	"	600	
		Augmentations de traitements . . . . .	"	"	17,000	
11	"	Indemnités aux greffiers pour le matériel des greffes . . . . .				
		<b>JUSTICES DE PAIX ET TRIBUNAUX DE POLICE. — PERSONNEL.</b>				
		Juges de justices de paix de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	14	7000 à 9200	115,251	1,256,476
		— — — 2 <sup>e</sup> — . . . . . (1)	20	6000 à 8900	140,692	
		— — — 3 <sup>e</sup> — . . . . .	58	5000 à 6900	548,200	
		— — — 4 <sup>e</sup> — . . . . . (2)	150	4000 à 7600	629,335	
		Ancien juge de paix du canton de Wilryck supprimé . . . . .	1	3,000	3,000	770,665
12	"	Greffiers de justices de paix de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	14	4600 à 6400	79,975	
		— — — 2 <sup>e</sup> — . . . . . (3)	20	3800 à 6400	101,950	
		— — — 3 <sup>e</sup> — . . . . .	58	3000 à 5100	225,650	
		— — — 4 <sup>e</sup> — . . . . . (4)	150	2200 à 5600	563,088	145,000
		Employés des greffes :				
		Traitements . . . . .	75	1000 à 2500	113,500	
		Salaires . . . . .	"	"	31,500	
		Indemnités pour dépenses accidentelles de greffe . . . . .	"	"	100	
		Augmentations de traitements . . . . .	"	"	4,761	
13	"	Indemnités aux greffiers pour le matériel des greffes . . . . .				
		<b>TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.</b>				

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,266,200	5,092,200	174,000	»	5,025,200	4,945,355 45	
29,000	29,000	»	»	29,000	27,588 42	
2,157,000	2,168,000	»	11,000	2,160,000	2,120,024 57	
45,000	42,000	3,000	»	45,000	40,874 56	
7,497,200	7,534,200	177,000	11,000	7,257,200	7,151,820 78	
AUGMENTATION. . fr.		166,000				

(1) 3 titulaires jouissent à titre personnel du traitement de la 1<sup>re</sup> classe. (Loi du 28 novembre 1889)  
 (2) 1 titulaire jouit, etc., de la 2<sup>e</sup> classe. (Id.)  
 (3) 5 titulaires jouissent, etc., de la 1<sup>re</sup> classe. (Id.)  
 (4) 1 titulaire jouit, etc., de la 2<sup>e</sup> classe. (Id.)

## BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
			NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS par an.	MONTANT de la dépense.
<b>CHAPITRE III.</b>					
<b>JUSTICE MILITAIRE.</b>					
<b>COUR MILITAIRE. — Personnel.</b>					
14	»	Président . . . . .	1	11,000	11,000
		Auditeur général . . . . .	1	10,550	10,550
		Substitut de l'auditeur général . . . . .	1	7,400	7,400
		Greffier . . . . .	1	4,600	4,600
		Id. adjoint . . . . .	1	2,900	2,900
		Messagers . . . . .	2	1600 à 2000	3,600
		Augmentations de traitements . . . . .	»	»	450
		Indemnité pour le service de l'auditorat général . . . . .	»	»	1,000
15	»	Cour militaire. — Matériel . . . . .			
<b>CONSEILS DE GUERRE. — Personnel.</b>					
		Auditeurs militaires de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	2	7100 à 7400	14,550
		Substituts . . . . .	2	4,300	8,600
		Auditeurs militaires de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	3	7000 à 7800	21,975
		Substituts . . . . .	2	4,300	8,600
		Auditeurs militaires de 3 <sup>e</sup> classe . . . . .	2	6200 à 6500	12,700
		Greffiers de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	2	3,500	7,000
		Id. de 2 <sup>e</sup> id. . . . .	3	3,500	9,900
		Id. de 3 <sup>e</sup> id. . . . .	2	3,100	6,200
16	»	Greffiers adjoints de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	2	2000 à 2200	4,200
		Id. de 2 <sup>e</sup> id. . . . .	1	2,000	2,000
		Id. de 3 <sup>e</sup> id. . . . .	»	»	»
		Employés dans les auditorats . . . . .	2	2200 à 2600	4,800
		Messagers . . . . .	2	1,150	2,300
		Huissiers . . . . .	»	200	200
		Indemnités et augmentations de traitement . . . . .	»	»	2,975
17	»	Conseils de guerre. — Matériel . . . . .			
TOTAL DU CHAPITRE III . . . . . fr.					
<b>CHAPITRE IV.</b>					
<b>FRAIS DE JUSTICE.</b>					
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police, y compris les frais de communications téléphoniques. (Les frais de transport des étrangers conduits à la frontière sont assimilés aux frais de justice et liquidés d'après les mêmes tarifs.) Frais de signification des arrêtés d'expulsion ( <i>Crédit non limitatif</i> ) :					
18	a.	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police — Indemnités aux victimes d'erreurs judiciaires . . . . .		2,550,000	»
	b.	Frais de justice pour affaires du ressort de la Cour militaire, des conseils de guerre et de la garde civique . . . . .		50,000	»
19	»	Traitements des exécuteurs des arrêtés criminels . . . . .			
20	»	Traitements des préposés à la conduite des voitures cellulaires . . . . .			
TOTAL DU CHAPITRE IV . . . . . fr.					

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
41,500	41,500	»	»	41,500	40,125	»
2,000	2,000	»	»	2,000	1,670 35	
106,000	106,000	»	»	105,000	98,982 72	
8,000	8,000	»	»	8,000	6,825 69	
157,500	157,500	»	»	154,500	147,605 74	
2,400,000	2,400,000	»	»	2,300,000	2,554,881 14	
4,000	4,000	»	»	4,000	999 96	
15,000	15,000	»	»	14,000	13,195 96	
2,416,000	2,416,000	»	»	2,515,000	2,549,077 06	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTE RA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																							
<b>CHAPITRE V.</b>																									
<b>PALAIS DE JUSTICE.</b>																									
21	"	Construction, réparation et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix. — Mobilier du Palais de justice de Bruxelles : confection, entretien et réparations. — Rémunération pour le service de l'entretien du mobilier du Palais de justice de Bruxelles. — Mobilier des Cours d'appel de Gand et de Liège et des locaux des Conseils de guerre. (Y compris une somme de 50,000 francs en charge temporaire.) . . . . .																							
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.																							
<b>CHAPITRE VI.</b>																									
<b>PUBLICATIONS OFFICIELLES. — COMMISSIONS ET JURYS.</b>																									
22	"	Traitements et salaires du personnel de la direction et des ateliers du <i>Moniteur</i> :																							
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%;">NOMBRE D'AGENTS.</th> <th style="width: 20%;">Appointements par an.</th> <th style="width: 30%;">Montant de la dépense.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 Directeur . . . . .</td> <td style="text-align: right;">8,800 "</td> <td rowspan="7" style="vertical-align: middle;">20,000 "</td> </tr> <tr> <td>1 Contrôleur de la comptabilité. . . . .</td> <td style="text-align: right;">800 "</td> </tr> <tr> <td>1 Secrétaire comptable . . . . .</td> <td style="text-align: right;">3,200 "</td> </tr> <tr> <td>1 Commis. . . . .</td> <td style="text-align: right;">2,400 "</td> </tr> <tr> <td>1 Commis classeur . . . . .</td> <td style="text-align: right;">2,400 "</td> </tr> <tr> <td>1 Concierge . . . . .</td> <td style="text-align: right;">700 "</td> </tr> <tr> <td>1 Nettoyeuse. . . . .</td> <td style="text-align: right;">900 "</td> </tr> <tr> <td>Nominations. Augmentations éventuelles de traitements. Indemnités . . . . .</td> <td style="text-align: right;">800 "</td> <td rowspan="2" style="vertical-align: middle;">270,000 "</td> </tr> <tr> <td>Personnel des ateliers. . . . .</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE D'AGENTS.	Appointements par an.	Montant de la dépense.	1 Directeur . . . . .	8,800 "	20,000 "	1 Contrôleur de la comptabilité. . . . .	800 "	1 Secrétaire comptable . . . . .	3,200 "	1 Commis. . . . .	2,400 "	1 Commis classeur . . . . .	2,400 "	1 Concierge . . . . .	700 "	1 Nettoyeuse. . . . .	900 "	Nominations. Augmentations éventuelles de traitements. Indemnités . . . . .	800 "	270,000 "	Personnel des ateliers. . . . .	
NOMBRE D'AGENTS.	Appointements par an.	Montant de la dépense.																							
1 Directeur . . . . .	8,800 "	20,000 "																							
1 Contrôleur de la comptabilité. . . . .	800 "																								
1 Secrétaire comptable . . . . .	3,200 "																								
1 Commis. . . . .	2,400 "																								
1 Commis classeur . . . . .	2,400 "																								
1 Concierge . . . . .	700 "																								
1 Nettoyeuse. . . . .	900 "																								
Nominations. Augmentations éventuelles de traitements. Indemnités . . . . .	800 "	270,000 "																							
Personnel des ateliers. . . . .																									
25	"	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> , des <i>Annales parlementaires</i> , des <i>Comptes rendus des séances des Chambres</i> et travaux accessoires . . . . .																							
24	"	Publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation et des jurys d'examen. Matériel . . . . .																							
23	"	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique . . . . .																							
26	"	Indemnités et traitements d'employés attachés à la Commission royale de publication des anciennes lois. . . . .																							
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.																							

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
157,000	157,000	.	.	157,000	106,429 90	
157,000	157,000	.	"	157,000	106,429 90	
290,000	290,000	.	.	290,000	263,413 19	
195,000	195,000	.	.	144,200	95,995 68	
8,000	8,000	.	.	8,000	6,526 07	
9,000	9,000	.	.	9,000	8,986 95	
10,000	10,000	.	.	10,000	8,269 86	
512,000	512,000	"	"	461,200	583,189 75	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des develop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		<b>CHAPITRE VII.</b>			
		<b>CULTES.</b>			
27	»	Clergé supérieur du culte catholique :			
		<b>CLERGÉ SUPÉRIEUR.</b>			
		NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.	
		Archevêque . . . . .	1	21,000 »	21,000 »
		Evêques . . . . .	5	16,000 »	80,000 »
		Frais de tournées et du secrétariat . . . . .	»	»	25,600 »
		Secrétaires d'archevêché . . . . .	3	1,500 »	4,500 »
		— d'évêché . . . . .	10	1,000 »	10,000 »
		Vicaires généraux . . . . .	4	4,500 »	18,000 »
		— — . . . . .	10	4,000 »	40,000 »
		Chanoines . . . . .	35	2,400 »	84,000 »
		— . . . . .	17	2,000 »	34,000 »
28	»	Clergé inférieur du culte catholique :			
		<b>CLERGÉ INFÉRIEUR.</b>			
		NOMBRE d'agents.	Appointements par an	TOTAL des traitements.	
		Curés de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	152	2,100 »	277,200 »
		Curés de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	46	1,800 »	82,800 »
		— — . . . . .	34	1,600 »	54,400 »
		— — . . . . .	35	1,400 »	49,000 »
		Desservants . . . . .	848	1,400 »	1,187,200 »
		— . . . . .	972	1,200 »	1,166,400 »
		— . . . . .	1	1,100 »	1,100 »
		— . . . . .	1,209	1,000 »	1,209,000 »
		Chapelains . . . . .	7	1,000 »	7,000 »
		— . . . . .	29	900 »	26,100 »
		— . . . . .	116	800 »	92,800 »
		Vicaires . . . . .	22	1,000 »	22,000 »
		— . . . . .	881	900 »	792,900 »
		— . . . . .	4,130	800 »	904,000 »
		Places restant à créer en 1906. . . . .	»	»	15,000 »
		Desservants d'églises annexes et d'autres ser- vices reconnus par l'État. — Indemnités. — Places nouvelles à créer en 1906. — Élévation de cures de la 2 <sup>e</sup> classe à la 1 <sup>re</sup> . . . . .	»	»	89,100 »
29	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes, les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo et l'ameublement des églises . . . . .			

A REPORTER. . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
317,400	318,300	»	1,200	317,500	316,866 66	
5,974,000	5,917,000	57,000	»	5,844,000	5,752,608 81	
900,000	900,000	»	»	900,000	900,000 »	
7,191,400	7,135,500	57,000	1,200	7,061,500	6,969,475 47	



## DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
7,491,100	7,455,500	57,000	1,200	7,061,500	6,969,473 47	
89,900	89,900	»	»	89,900	87,068 45	
15,000	10,000	5,000	»	12,000	9,062 22	
24,500	24,500	»	»	24,500	22,683 66	
1,000	1,000	»	»	1,000	1,000 »	
25,000	10,000	15,000	»	10,000	449 58	
7,544,500	7,270,700	75,000	1,200	7,198,900	7,089,759 58	
AUGMENTATION . . fr.		73,800				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.			
<b>CHAPITRE VIII.</b>					
<b>BIENFAISANCE.</b>					
<i>Établissements de bienfaisance et d'aliénés.</i>					
55	»	Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État. ( <i>Crédit non limitatif.</i> )			
36	»	Subsides à accorder : 1° à titre extraordinaire à des communes, à des établissements de bienfaisance, à des institutions pour aveugles et sourds-muets et à des asiles d'aliénés; 2° à titre de secours à des aliénés indigents et aux victimes de l'ophtalmie dite militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre.			
37	»	Frais de route et de séjour et indemnités de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des inspecteurs adjoints, ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection desdits asiles.			
<i>Écoles de bienfaisance de l'État.</i>					
38	»	Écoles de bienfaisance de l'État. — <i>Personnel</i> (y compris les frais de voyage des membres des comités d'inspection et des fonctionnaires et employés desdits établissements) :			
PERSONNEL.					
		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS		TOTAL des traitements.
			minimum.	maximum.	
	Directeurs	4	5,000	9,600	25,500
	Directrice	1		1,200	1,200
	Sous-directeur	1	5,000	4,500	5,600
	Chef de bureau	1	5,500	4,500	4,500
	Aumôniers catholiques	5	2,600	5,500	14,700
	Aumônier adjoint	1	1,800	2,200	1,800
	Médecins	5	2,400	2,800	13,760 (*)
	— adjoints	2	1,800	2,200	4,400
	Instituteurs principaux	4	2,700	5,200	12,770
	— adjoints	17	2,000	2,400	59,950
	Agents comptables	4	5,500	3,900	15,020
	Commis comptable	1	2,700	3,400	5,100
	Commis de 1 <sup>re</sup> classe	10	2,200	2,000	24,890
	— de 2 <sup>e</sup> classe	9	1,700	2,100	17,400
	— de 5 <sup>e</sup> classe	6	1,500	1,600	8,250
	Magasiniers	5	1,700	2,100	10,000
	Surveillantes religieuses	54	700	900	58,400
	Chefs-surveillants	7	2,000	2,800	17,510
	Surveillants de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> classe	150	1,200	1,900	202,600
	Préposés à la culture	2		2,200	4,250
	Maîtres de musique	2	»	»	750
	Organistes, chantres, acolytes	9	»	»	1,620
	Aumôniers protestants et israélites	2	»	»	1,150
	Dépenses imprévues (remplacement provisoire d'agents malades, secours, indemnités, etc.)	»	»	»	6,700
	Frais de représentation	»	»	»	600
	Gages du portier, des infirmiers, des autres agents de la ferme, du boulanger, et salaires des ouvriers libres.	»	»	»	69,540
	Augmentations éventuelles	»	»	»	10,000
	Frais de route et de séjour	»	»	»	7,250
	Frais d'habillement et d'équipement des surveillants	»	»	»	12,200
	Affiliation des ouvriers libres à la Caisse de retraite	»	»	»	2,620
	Salaires des surveillants à l'essai	»	»	»	5,870

A REPORTER. . . . fr.

## DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,500,000	5,500,000	»	»	3,300,000	3,829,201 51	
150,000	150,000	»	»	150,000	150,000 »	
15,000	14,000	1,000	»	14,000	13,992 50	
581,500	581,500	»	»	581,500	558,411 72	
4,246,500	4,245,500	1,000	»	4,045,500	4,551,605 53	

(<sup>1</sup>) Application de l'article 5 de l'arrêté du 12 décembre 1896, fixant les traitements du personnel (augmentation du cinquième du taux maximum).

## BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. . . . . fr.			
39	a.	Écoles de bienfaisance de l'État. — Élèves mis à la disposition du Gouvernement : Entretien et transfert des élèves placés dans les écoles de bienfaisance de l'État . fr. 538,000 »			
	b.	Id. id. id. en apprentissage chez des particuliers ou confiés à des établissements d'instruction ou de charité . . . . . 200,000 »			
40	a.	Écoles de bienfaisance de l'État. — Matériel. — Bâtiments et immeubles : Achat, confection et entretien du mobilier et des instruments de travail. — Matières premières pour la fabrication, frais d'impression et de bureau . . fr. 118,000 »			
	b.	Dépenses relatives aux bâtiments, aux immeubles et au domaine agricole. . . . . 235,000 »			
41	>	Patronage des jeunes gens sortis des écoles de bienfaisance de l'État . . . . .			
42	>	Commission royale des patronages et de la protection de l'enfance . . . . .			
		<b>TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . . fr.</b>			
<b>CHAPITRE IX.</b>					
PRISONS.					
43	>	Entretien, habillement, couchage et nourriture des détenus. Transfert de certains détenus par correspondance extraordinaire et frais de voyage de leurs gardiens. — Articles de consom- mation et de transformation . . . . .			
44	>	Salaires des détenus . . . . .			
45	>	Confection et frais d'habillement et d'équipement des surveillants. — Armement du personnel .			
46	>	Frais de voyage des membres des commissions, des fonctionnaires et employés . . . . .			
47	>	Traitements des fonctionnaires et employés :			
PERSONNEL.					
DÉSIGNATION DES EMPLOIS.		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.		TOTAL des traitements.
			Minimum.	Maximum.	
Secrétaires des Commissions administratives . . . . .		3	2,000	3,000	8,000 »
Secrétaire de la Commission centrale d'examen. . . . .		1	1,000	1,000	1,000 »
Directeurs . . . . .		29	3,000	6,500	135,500 »
— adjoints . . . . .		7	3,000	4,500	55,500 (1)
Aumôniers catholiques . . . . .		29	700	2,800	56,600 »
— adjoints. . . . .		6	1,800	2,200	12,600 »
Médecins . . . . .		27	700	2,800	59,000 »
— adjoints . . . . .		4	1,800	2,200	7,600 »
— aliénistes . . . . .		2	2,000	3,000	5,000 »
Pharmaciens . . . . .		3	2,500	3,500	9,000 »
Instituteurs . . . . .		18	1,800	2,800	42,000 »
— adjoints . . . . .		8	1,800	2,200	10,500 »
					<b>À REPORTER. . . . . fr.</b>

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
4,246,500	4,243,500	1,000	»	4,045,500	4,551,605 55	
758,000	762,200	»	24,200	762,200	721,914 58	
355,000	269,500	85,700	»	269,300	238,908 91	
42,000	40,000	2,000	»	40,000	40,000 »	
5,000	5,000	»	»	5,000	3,965 94	
5,584,500	5,522,000	86,700	24,200	5,122,000	5,556,594 96	
AUGMENTATION. . fr.		62,500				
1,080,000	1,040,000	40,000	»	1,055,000	1,119,543 24	
190,000	190,000	»	»	191,000	205,095 29	
25,000	25,000	»	»	27,100	28,281 05	
18,000	18,000	»	»	18,100	21,591 86	
1,511,000	1,271,000	40,000	»	1,291,200	1,372,111 42	

(1) L'écart qui existe entre ce chiffre et la somme des traitements portés au taux maximum provient de l'octroi du cinquième du maximum prévu par l'arrêté royal du 19 mars 1900.

## BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		PERSONNEL (suite).				
		REPORT. . . . . fr.				
		DÉSIGNATION DES EMPLOIS.	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.		TOTAL des traitements.
				Minimum.	Maximum.	
		Comptables des prisons de 1 <sup>re</sup> classe. . . . .	5	3,000	3,500	18,000 (1)
		Commis de 1 <sup>re</sup> classe. . . . .	24	2,600	3,000	67,200 »
		— de 2 <sup>e</sup> — . . . . .	27	1,600	2,000	54,900 (1)
		— de 2 <sup>e</sup> — (comptables). . . . .	27	1,900	2,500	65,900 »
		— de 3 <sup>e</sup> — . . . . .	17	1,500	1,500	22,700 »
		Surnuméraires et aides-commis. . . . .	12	300	600	4,500 »
		Magasiniers. . . . .	4	1,600	2,000	8,600 (1)
		Surveillantes religieuses. . . . .	84	700	800	59,400 »
		— laïques . . . . .	5	1,000	1,000	5,000 »
		Chefs-surveillants. . . . .	18	2,000	2,600	41,900 »
		Surveillants de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> classe. . . . .	400	1,400	1,600	609,100 »
		Aides-surveillants (École) . . . . .	13	1,100	1,100	16,500 »
		Surveillants des travaux . . . . .	14	1,800	2,500	52,800 (1)
		Commissionnaires et barbiers . . . . .	13	125	1,000	11,000 »
		Maître de musique. . . . .	1	600	600	600 »
		Organistes. — Chantres. — Acolytes . . . . .	61	40	400	9,100 »
		Aumôniers protestants et israélites . . . . .	27	240	500	7,900 »
		Chevrons aux surveillants . . . . .	»	50	500	39,000 »
		Dépenses imprévues (remplacement provisoire d'agents malades, secours, indemnités, etc.). . . . .	»	»	»	5,000 »
		Gratifications annuelles à certains commis et sur- veillants . . . . .	»	»	»	7,000 »
		Augmentations réglementaires aux fonctionnaires, employés et surveillants et création de nouvelles places. . . . .	»	»	»	33,000 »
48	»	Indemnité de logement à certains fonctionnaires et employés . . . . .				
49	»	Frais d'impression et de bureau . . . . .				
50	»	Patronage des condamnés libérés . . . . .				
51	»	Mobilier : achat, confection et entretien. — Bâtiments : entretien et amélioration. — Loyer d'immeubles . . . . .				
		TOTAL DU CHAPITRE IX. . . . . fr.				

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
1,311,000	1,271,000	40,000	»	1,291,200	1,372,111 42	(1) L'écart qui existe entre ce chiffre et la somme des traitements portés au taux maximum, provient de l'octroi du cinquième du maximum prévu par l'arrêté royal du 19 mars 1900.
1,481,000	1,460,000	21,000	»	1,418,500	1,507,600 »	
50,200	50,200	»	»	50,200	29,650 01	
18,000	18,000	»	»	21,000	49,540 94	
35,000	50,000	5,000	»	50,000	50,000 »	
275,000	275,000	»	»	275,000	275,000 »	
3,150,200	3,084,200	66,000	»	3,065,900	3,125,872 37	
AUGMENTATION. . fr.		66,000				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE X.</b>		
<b>FRAIS DE POLICE.</b>		
52	»	Mesures de sûreté publique. . . . .
		<b>TOTAL DU CHAPITRE X. . . . . fr.</b>
<b>CHAPITRE XI.</b>		
<b>TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ, PENSIONS ET SECOURS.</b>		
53	»	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département . . . . .
54	»	Pensions civiles. (Paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre, relatifs à l'exercice 1903 et aux exercices clos.) ( <i>Crédit non limitatif</i> ). . . . .
55	»	Pensions ecclésiastiques. (Paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre, relatifs à l'exercice 1903 et aux exercices clos.) ( <i>Crédit non limitatif</i> ). . . . .
56	»	Secours à des ministres des cultes . . . . .
Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens magistrats, fonctionnaires, employés ou agents salariés des divers services ressortissant au Département, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse :		
	a.	Aux magistrats et employés de l'ordre judiciaire ou à leurs veuves et familles. fr. 12,000 »
	b.	Aux employés de l'Administration centrale, des établissements ressortissant au Département ou à leurs veuves et familles. . . . . 7,000 »
57	c.	Aux employés des prisons ou à leurs veuves et familles . . . . . 6,000 »
	d.	Aux agents salariés des divers services ressortissant au Département ou à leurs veuves et familles . . . . . 6,000 »
58	»	Secours à accorder, en cas de situation malheureuse, pour frais de dernière maladie et de funérailles des magistrats, fonctionnaires, employés et agents salariés en activité de service ou à la retraite des divers services ressortissant au Département . . . . .
		<b>TOTAL DU CHAPITRE XI. . . . . fr.</b>

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
60,000	60,000	»	»	60,000	60,000 »	
60,000	60,000	»	»	60,000	60,000 »	
40,000	40,000	»	»	58,500	43,760 10	
20,000	20,000	»	»	20,000	13,296 51	
16,000	16,000	»	»	16,000	14,660 06	
30,000	30,000	»	»	30,000	30,000 »	
51,000	51,000	»	»	51,000	28,924 »	
5,000	5,000	»	»	5,000	3,252 »	
142,000	142,000	»	»	160,500	135,892 67	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE XII.</b>		
<b>DÉPENSES IMPRÉVUES.</b>		
59	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget, y compris les dépenses résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir aux tribunaux . . . . .
		<b>TOTAL DU CHAPITRE XII. . . . . fr.</b>
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>		
<b>CHAPITRE XIII.</b>		
<b>SERVICES DIVERS.</b>		
60	»	Construction de prisons cellulaires à Audenarde et à Bruxelles. — Acquisition de terrains. — Plans. — Travaux de construction et de parachèvement . . . . .
61	»	Construction d'une maison de refuge pour femmes. . . . .
62	»	Travaux d'agrandissement aux écoles de bienfaisance de l'État. — Acquisition de terrains . . . . .
»	»	Construction et amueblement d'une école de bienfaisance à Ypres. — Parachèvement. — Acquisition de terrains. ( <i>Pour mémoire</i> ) . . . . .
65	»	École de bienfaisance de Saint-Hubert. — Travaux de transformation ensuite du déplacement de la ferme. . . . .
64	»	Église de Notre-Dame, à Laeken. — Parachèvement . . . . .
65	»	Construction d'une nouvelle église pour la paroisse de Saint-Martin, à Arlon . . . . .
66	»	École de bienfaisance de Namur. — Déplacement. — Acquisition de terrains. — Plans. — Travaux de construction . . . . .
67	»	École de bienfaisance de Ruysselede. — Travaux de transformation et matériel en vue de la réorganisation de l'enseignement professionnel . . . . .
68	»	Institution royale de Messines. — Amélioration des locaux . . . . .
69	»	Église des Saints-Pierre-et-Paul, à Ostende. — Construction, en annexe, d'une chapelle funéraire destinée à recevoir le monument élevé à la mémoire de la première Reine des Belges. — Construction des clochers de l'église . . . . .
		<b>TOTAL DU CHAPITRE XIII. . . . . fr.</b>

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
19,000	19,000	»	»	19,000	19,021 35	
19,000	19,000	»	»	19,000	19,021 35	
400,000	400,000	»	»	472,000	89,645 29	
200,000	200,000	»	»	200,000	99,999 93	
70,000	70,000	»	»	50,000	58,996 57	
»	50,000	»	50,000	162,700	259,999 13	
130,000	»	130,000	»	»	»	
400,000	400,000	»	»	400,000	»	
300,000	300,000	»	»	»	»	
100,000	»	100,000	»	»	»	
150,000	»	150,000	»	»	»	
50,000	»	50,000	»	»	»	
100,000	»	100,000	»	710,000	»	
1,900,000	1,420,000	530,000	50,000	1,994,700	488,640 72	
AUGMENTATION. . fr.		480,000				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation</i>	
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>	
I.	Administration centrale . . . . .
II.	Ordre judiciaire . . . . .
III.	Justice militaire . . . . .
IV.	Frais de justice . . . . .
V.	Palais de justice . . . . .
VI.	Publications officielles. — Commissions et jurys. . . . .
VII.	Cultes . . . . .
VIII.	Bienfaisance . . . . .
IX.	Prisons . . . . .
X.	Frais de police . . . . .
XI.	Traitements de disponibilité, pensions et secours . . . . .
XII.	Dépenses imprévues. . . . .
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>	
XIII.	Services divers . . . . .
ENSEMBLE. . . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
735,000	706,500	28,500	»	671,500	657,998 38	
7,497,200	7,331,200	166,000	»	7,257,200	7,131,620 78	
157,500	157,500	»	»	154,500	147,603 74	
2,416,000	2,416,000	»	»	2,315,000	2,549,077 06	
157,000	157,000	»	»	157,000	106,429 90	
512,000	512,000	»	»	461,200	383,189 75	
7,344,500	7,270,700	73,800	»	7,198,900	7,089,739 58	
5,384,500	5,322,000	62,500	»	5,122,000	5,556,594 96	
3,150,200	3,084,200	66,000	»	3,065,900	3,123,872 37	
60,000	60,000	»	»	60,000	60,000 »	
142,000	142,000	»	»	160,300	153,892 67	
19,000	19,000	»	»	19,000	19,021 35	
1,900,000	1,420,000	480,000	»	1,994,700	488,640 72	
29,474,900	28,598,100	876,800	»	28,637,000	27,447,481 26	
AUGMENTATION . . . fr.		876,800				